

# MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Promopole : les déboires financiers appartiennent au passé

Tous les voyants de la pépinière d'entreprises sont au vert d'après son président. Promopole est sorti de sa crise financière, ainsi que du feuilleton judiciaire avec son ancien président.

Après avoir connu une situation financière compliquée par le passé avec 1,8 million d'euros de dettes en 2014, la pépinière d'entreprises Promopole va mieux et son président s'en réjouit. Face à la presse, mercredi 20 juin, Othman Nasrou, président de Promopole aux multiples casquettes politiques (il est conseiller municipal LR d'opposition à Trappes, conseiller communal et conseiller régional), s'est félicité que la structure « présente son meilleur résultat d'exploitation depuis 10 ans » et sera « entièrement désendettée » en 2019.

« On a clos l'exercice 2017, qui est excédentaire, le troisième depuis 2015 », sourit Othman Nasrou, rappelant

que la « société perdait de l'argent depuis 2009 ». Une santé financière dans le vert que le président de Promopole, arrivé en 2014, traduit en chiffre : le chiffre d'affaire « a augmenté de 28 % entre 2015 et 2017 », et dans la même période, le taux d'occupation est passé de « 59 % en 2015 » à aujourd'hui environ « 90 % ».

### « Entièrement désendetté » en 2019

La pépinière d'entreprises, située à Montigny-le-Bretonneux le long de l'avenue des Près, accueille « aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises » dans des « bureaux



La pépinière d'entreprises accueille « aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises » dans des « bureaux de 15 à 200 m<sup>2</sup> » pour lesquels « la demande est forte », selon Othman Nasrou.

de 15 à 200 m<sup>2</sup> » pour lesquels « la demande est forte », selon Othman Nasrou. Une dynamique commerciale que le président de Promopole explique par une révision de « la grille tarifaire, des procédures administratives, des équipes, de la démarche commerciale, etc ».

En parallèle, « on a fait beaucoup d'économies de fonctionnement », souligne Othman Nasrou. Tout ce travail d'assainissement a permis de dégager des excédents et de désendetter

la structure. En 2014, il y avait 1,8 million de dettes, et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'en 2019 il y aura 0 euro de dettes. » Le tout sans « qu'un euro d'argent public ne soit injecté dans la structure tant qu'elle perdait de l'argent », insiste-t-il.

### « Plan d'investissement de 400 000 euros »

En 2015, Promopole avait également connu un feuilleton judiciaire

face à son ancienne direction. Suite à son arrivée, l'actuel directeur avait alors « dénoncé un certain nombre de problèmes de gestion », notamment « avec des conventions qui étaient litigieuses entre la société du directeur de l'époque et Promopole », raconte le conseiller communautaire. Ce volet judiciaire a pris fin récemment par un jugement de la cour d'appel de Versailles. « La cour d'appel a annulé l'ensemble de ces conventions, elle a condamné mon prédécesseur solidairement pour le remboursement et elle a condamné, c'était une demande que nous avions, à l'euro symbolique de dommages et intérêt pour le préjudice moral », affirme Othman Nasrou.

Le président de Promopole ajoute que « maintenant que la structure, qui est excédentaire, est assainie », l'agglomération va investir dans le bâtiment érigé il y a près de 30 ans. « Les travaux vont commencer le mois prochain, nous allons pouvoir refaire l'étanchéité de la toiture, les verrières, et les sanitaires », détaille Othman Nasrou, précisant qu'il s'agit de la première tranche « d'un plan d'investissement de 400 000 euros ».